

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 13 mai 2020

Procès-verbal de la rencontre EXTRAORDINAIRE du conseil d'établissement tenue le mercredi 13 mai 2020 à 19 h, par visioconférence due à la situation de fermeture des écoles (Covid-19) à laquelle se sont connectées les personnes suivantes :

GUERTIN, Carl-Éric	Parent
LESSARD, Nathalie	Parent
LORRIN, Ludovic	Parent
MUNGER, Suzie	Parent
POULIN, Christian	Parent
ROBERGE, Marie-France	Parent
SAVARD, Geneviève	Parent
UWAMALIYA, Jeanne D'Arc	Parent
FORTIER BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
TREMBLAY, Véronique	Représentante de la communauté
BELISLE, Julie	Enseignante
CÔTÉ, Patricia	Enseignante
CYR, Geneviève	Enseignante
LEGAULT, Maxime	Enseignant
OUELLET DALLAIRE, Laurie	Enseignante
TREMBLAY BOUCHARD, Lina	Enseignante
TREMBLAY, Johanne	Représentante des professionnels
BOIES, Sophie	Représentante du personnel de soutien
GAUTHIER, Léa	Élève
MC NICOLL TARDIF, Justin	Élève
PARTICIPENT À CETTE SÉANCE	
GOSSELIN, Annie	Directrice
LEMIEUX, Stéphanie	Directrice adjointe
BOULET, Sonie	Gestionnaire d'établissement
CARRIER, Jean	Gestionnaire d'établissement
ÉTAIT ABSENTE À CETTE SÉANCE	
DESROCHES, Maryse	Directrice adjointe

1. **MOT DE BIENVENUE ET FONCTIONNEMENT DE LA RENCONTRE**
Madame Annie Gosselin débute la rencontre virtuelle en saluant tous les membres. Elle nous présente la nouvelle gestionnaire d'établissement, Madame Sonie Boulet, et nous mentionne que Monsieur Jean Carrier, qui occupait le poste temporaire de gestionnaire depuis la mi-janvier et qui a terminé vendredi dernier, assistera à la rencontre. Monsieur Carl-Éric Guertin se joint à la réunion et prend également parole. Il salut les membres, souhaite également la bienvenue à Madame Sonie Boulet et Monsieur Carrier. Il explique le fonctionnement de la rencontre (fermeture des caméras, micros et utilisation de la zone de clavardage si un membre a une question ou s'il désire prendre la parole).
2. **VÉRIFICATION DU QUORUM**
On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 1. Mot de bienvenue et fonctionnement de la rencontre
 2. Vérification du quorum
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Adoption et suivi du procès-verbal du 19 février 2020
 5. Correspondance de la présidence
 6. Rapport du comité de parents
 7. Ce qui s'est passé à l'école depuis le 13 mars
 - 7.1 Suivi pédagogique et personnalisé
 - 7.2 Récupération des effets personnels
 - 7.3 Remboursement des voyages
 8. Remboursements
 - 8.1 Frais reliés à l'année 2019-2020
 - 8.2 Campagnes de financement
 9. Mise à jour budgétaire
 10. Modifications au calendrier scolaire 2019-2020
 11. Projection de la clientèle 2020-2021
 12. Changement à la grille-matières CPC
 13. Règles de vie (art. 76), code vestimentaire écrit et illustré et code d'éthique électronique
 14. Choix des iPads 2020-2021
 15. Frais scolaires 2020-2021 (art. 77.1)
 16. Services complémentaires (art. 88)
 17. Prochaine rencontre
 18. Autres sujets
 19. Questions des membres
 20. La levée de l'assemblée

Madame Marie-France Roberge, secondée par Ludovic Lorrin, propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point 7. Parole aux élèves.

4. ADOPTION ET SUIVI (S) DU PROCÈS-VERBAL 19 FÉVRIER 2020

Madame Johanne Tremblay, secondée par Madame Lina Tremblay-Bouchard, propose l'adoption du procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE

Aucune correspondance.

6. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Suzie Munger a partagé deux documents aux membres du C.É..

Elle nous fait part des points importants :

- Document officiel et évolutif du MEES, qui concerne plus le retour des élèves du primaire pour l'instant, vu que les écoles secondaires sont toujours fermées;
- Le port du masque n'est pas encore obligatoire;
- Le transport scolaire est possible;
- Maximum de 15 élèves par classe au primaire;
- Soutien aux élèves vulnérables obligatoires;
- Les épreuves du MEES sont annulées.

La prochaine rencontre du Comité de parents se tiendra le 10 juin. Il faut voir qui pourrait y assister virtuellement.

7. CE QUI S'EST PASSÉ À L'ÉCOLE DEPUIS LE 13 MARS

7.0 PAROLE AUX ÉLÈVES (ajout)

Léa Gauthier et Justin Mc Nicoll-Tardif nous expliquent tout ce qui s'est passé depuis la dernière rencontre du C.É. de février et depuis la fermeture à la mi-mars.

Léa débute en souhaitant que toutes nos familles se portent bien malgré la situation.

Justin nous fait part que l'activité Cross-Fit du 20 février dernier a fait fureur. Cette activité se tenait sur l'heure du dîner avec de la musique. Les prix des gagnants seront remis sous peu par la poste ou autre.

Ils mentionnent que la situation du Covid a freiné plusieurs activités, dont la disco silencieuse et la cabane à sucre qui devaient avoir lieu en mars. Par contre, cette situation a créé un élan de créativité chez les élèves. Un vidéo « Ça va bien aller! » a été fait par les élèves du Gouvernement Étudiants pour donner de l'espoir. De plus, suite au message vidéo envoyé aux élèves par l'équipe-école, des élèves de 5^e secondaire leur ont rendu la pareille pour les soutenir dans leur bon travail.

Pour la suite, les élèves souhaitent un Gala Méritas et Sportif virtuel. Ils espèrent aussi que le bal et l'après-bal pourraient avoir lieu plus tard, selon les directives du Gouvernement. Le Gouvernement étudiant a effectué un sondage et 76% des 87 répondants souhaiteraient avoir leur bal à l'automne, 1% ne peuvent pas ou ne veulent pas et le reste demeure sans réponse.

Madame Patricia Côté ajoute qu'un Gala Nouveau Genre est en développement. Monsieur Carl-Éric Guertin remercie Léa et Justin.

7.1 SUIVI PÉDAGOGIQUE ET PERSONNALISÉ

Madame Stéphanie Lemieux nous détaille ce point. Le 13 mars, lors de la fermeture, il y a eu un petit temps d'arrêt de deux semaines pour les élèves et certains membres de l'équipe-école.

Ensuite, un plan pour le suivi hebdomadaire de nos 970 élèves a été établi. Chaque élève reçoit une communication personnalisée ce qui permet de vérifier s'ils vont bien et de cibler les élèves plus vulnérables. Ce suivi se poursuit jusqu'au 23 juin.

La semaine dernière, l'équipe-école s'est mise à l'œuvre pour l'organisation de l'enseignement à distance qui débutait le 11 mai. Un horaire allégé pour les élèves a été mis en place, soit 4 périodes de 30 minutes chaque matin, selon leur horaire de cours pour les matières de base ciblées : français, mathématique, sciences, anglais et univers social. De plus, un plan de travail hebdomadaire est déposé par chaque enseignant incluant des notions, explications, des capsules vidéos, des travaux, etc.

Les élèves vulnérables, ayant 65% et moins, sont invités à des cours en après-midi pour réexpliquer de la matière en petits groupes.

Madame Marie-France Roberge demande si un élève qui n'est pas en situation d'échec, qui réussit bien, peut lui aussi augmenter sa note. Madame Stéphanie Lemieux explique que pour l'instant, lorsqu'on dit qu'un élève peut se rattraper, on parle plus de compréhension de la compétence et non d'une note en pourcentage.

Le résultat final sera constitué des résultats des étapes 1 et 2 et du jugement professionnel de l'enseignant selon les traces recueillis pendant l'enseignement à distance.

7.2 RÉCUPÉRATION DES EFFETS PERSONNELS

Madame Annie Gosselin nous fait part que l'équipe de direction a dû organiser à 2 reprises la récupération des effets personnels, vu les annonces faites par la Santé publique. Lorsque les élèves ont pu réellement venir chercher leurs effets à l'école, tout s'est bien déroulé. Environ 90% des élèves sont passés et il reste environ une soixantaine de casiers encore pleins. Le reste des effets des élèves, incluant les projets d'arts plastiques, seront distribués en juin. La semaine précédente, le personnel de l'école avait récupéré leurs effets. L'école demeure fermée aux visiteurs et aux parents. Seuls les employés ne pouvant pas faire du télétravail sont admis pour l'instant.

7.3 REMBOURSEMENT DES VOYAGES

Monsieur Jean Carrier a suivi les directives de la Commission scolaire pour procéder rapidement aux remboursements des parents vu les sommes importantes déjà données pour les 4 voyages : Londres, New York, Boston et Toronto.

Deux choix s'offraient aux parents, soit le remboursement ou soit un crédit sur la facture scolaire pour l'an prochain. Les parents qui désiraient obtenir le remboursement devraient recevoir leur chèque sou peu par la poste.

L'école devra assumer un déficit d'environ 5000 \$, somme des dépôts non remboursables faits auprès des agences de voyage. Ces sommes auraient pu être retenues par l'école, mais les démarches étaient déjà entreprises auprès des parents.

8. REMBOURSEMENTS

8.1 FRAIS RELIÉS À L'ANNÉE 2019-2020

Monsieur Jean Carrier prépare l'analyse de ce que peuvent représenter les remboursements à faire concernant la facture scolaire, les concentrations, la surveillance du midi, le transport scolaire, les activités parascolaires et le sport interscolaire. Il est dans l'attente de directives claires de la Commission scolaire avant de procéder.

8.2 CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Madame Annie Gosselin explique que, normalement, l'argent amassé par les campagnes de financement doit être utilisé uniquement pour payer l'objet de la campagne. C'est au Conseil d'établissement de décider de ce que l'on fait des sommes d'argent amassées, car habituellement, cet argent ne peut pas être remis directement à l'enfant ou aux parents.

Il est proposé de conserver ces sommes pour l'année scolaire 2020-2021 pour les élèves qui seront à notre école l'an prochain.

Pour les élèves qui changent d'école, mais qui demeurent dans la même commission scolaire, il est proposé de transférer les sommes à un frère ou une sœur qui continuera de fréquenter notre école ou soit que l'argent lui soit transféré dans sa nouvelle école pour l'année 2020-2021.

Pour les élèves qui sont en 5^e secondaire cette année ou aux élèves qui change de Commission scolaire, il est proposé de faire un don à un élève de l'école ou de lui remettre cet argent.

Madame Annie Gosselin demande aux membres ce qu'ils pensent de ces propositions. Monsieur Carl-Éric Guertin demande si les membres sont en accord.

Pour la dernière situation, si l'élève est en 5^e secondaire ou change de Commission scolaire, Madame Suzie Munger propose de laisser le choix à l'élève. Madame Johanne Tremblay propose que cet argent puisse également servir à payer le bal. Monsieur Jean Carrier propose que cet argent puisse également payer l'album de finissants.

Donc nous concluons de laisser le choix à l'élève soit de faire un don, de payer les activités des finissants ou d'obtenir un remboursement.

Madame Suzie Munger propose d'accepter les propositions soumises pour les 3 situations et Madame Geneviève Cyr seconde cette façon de faire.

CE 19-20-37

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. MISE À JOUR BUDGÉTAIRE

Monsieur Jean Carrier présente la mise à jour budgétaire. Il explique que normalement, la mise à jour se fait en mars, mais vu la situation de la fermeture de l'école cela n'a pas été possible. Il faut donc ignorer la colonne Projection du tableau, puisque les écoles secondaires demeurent fermées.

Il explique que les écarts entre les surplus accumulés et les revenus sont dus à certains programmes ou mesures accordées que nous aurions dû recevoir en janvier, mais que nous n'avons toujours pas reçu.

Normalement, en fin d'année, nous aurions dû dépenser selon les prévisions, mais vu la crise actuelle, ce qui avait été projeté n'existe plus. Cette situation cause des remboursements de revenus et des dépenses non prévues. Malgré tout, nous devrions avoir un surplus pour commencer l'année 2020-2021 sur une bonne base financière.

10. MODIFICATIONS AU CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020

Normalement, lorsque l'école apporte des modifications au calendrier scolaire en cours d'année, les modifications doivent être approuvées par le Conseil d'établissement. Cependant, vu les délais trop courts, nous avons dû émettre un calendrier révisé pour terminer l'année scolaire en enseignement à distance. Nous avons donc retiré les journées d'examens pour placer les jours/cycle jusqu'à la fin de l'année afin de permettre l'enseignement à distance plus longtemps.

Monsieur Ludovic Lorrin demande comment se fait la gestion des absences lors de l'enseignement à distance. Madame Annie Gosselin confirme qu'il n'y a pas de prise de présences officielles, mais l'enseignant peut voir quels élèves sont en ligne. Nous comptons sur la collaboration des élèves et des parents pour encourager leurs enfants à être présents. Madame Laurie Ouellet-Dallaire, enseignante, mentionne que le taux de participation pour ses deux premiers cours de la semaine était de 100 %. Madame Annie Gosselin ajoute qu'en moyenne, il y aurait un taux de participation de 90 %.

11. PROJECTION DE LA CLIENTÈLE 2020-2021

Madame Annie Gosselin nous présente des chiffres provisoires pour la prochaine année 2020-2021 :

- Sec. 1 : 11 groupes (297 élèves)
- Sec. 2 : 9 groupes (277 élèves)
- Sec. 3 : 7 groupes (157 élèves)
- Sec. 4 : 6 groupes (163 élèves)
- Sec. 5 : 5 groupes (143 élèves)
- * FMSS : 1 groupe (17 élèves)
- * CPC : 1 groupe (14 élèves)
- * Pré-DEP : 1 groupe (±23 élèves)
- TOTAL 41 groupes (±1091 élèves)

Monsieur Carl-Éric Guertin mentionne que c'est une hausse d'environ 10 %. Monsieur Ludovic Lorrin s'informe si l'école a du budget pour tous ces nouveaux élèves. Madame Stéphanie Lemieux répond que le budget accordé par le MEES est proportionnel au nombre d'élèves.

12. CHANGEMENT À LA GRILLE-MATIÈRES - CPC

Madame Annie Gosselin explique qu'au départ, nous avons 2 groupes de FMSS, car Le Sommet offrait le programme FMSS et l'école Des Sentiers offrait le programme CPC.

Puisque nous avons la clientèle pour offrir 1 groupe CPC et que la clientèle d'un groupe de FMSS provenait de l'école Des Sentiers, il a été convenu d'éviter des transferts d'école à des élèves et leur permettre de fréquenter l'école de leur bassin. Madame Annie Gosselin présente la grille-matières proposée pour les élèves.

Monsieur Christian Poulin propose l'adoption de la grille-matières, appuyé de Monsieur Ludovic Lorrin.

13. RÈGLES DE VIE (ART.76), CODE VESTIMENTAIRE ÉCRIT ET ILLUSTRÉ ET CODE D'ÉTHIQUE ÉLECTRONIQUE

Madame Stéphanie Lemieux présente la modification proposée concernant la possession ou l'utilisation de matériel relié au tabagisme ou vapotage à l'intérieur du bâtiment ou des terrains de l'école. Monsieur Ludovic Lorrin se questionne sur le mot possession. Il se demande si les élèves ont une interdiction d'avoir une vapoteuse à l'école. La direction précise que cela concerne la possession visible seulement. Le vapotage est interdit à l'intérieur du bâtiment ou des terrains de l'école. Une vapoteuse visible peut être confisquée et remise aux parents de l'élève.

Monsieur Christian Poulin propose l'adoption des règles de vie, appuyé de Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya.

CE 19-20-39

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

Madame Stéphanie Lemieux présente les modifications proposées au code vestimentaire. Au code écrit il est précisé que le pantalon ou le bermuda peuvent être de la collection ou non et le polo blanc a été ajouté au code illustré.

Madame Suzie Munger propose l'adoption du code vestimentaire écrit et illustré, appuyé de Madame Marie-France Roberge.

CE 19-20-40

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

Madame Stéphanie Lemieux présente le code d'éthique électronique qui n'a aucun changement.

Madame Suzie Munger propose l'adoption du code d'éthique électronique, appuyé de Madame Marie-France Roberge.

CE 19-20-41

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. CHOIX DES IPADS 2020-2021'

Madame Annie Gosselin nous présente les choix d'option d'iPad pour l'an prochain. Les choix sont les mêmes que cette année, mais avec quelques précisions :

- iPad personnel : minimum 5^e génération
- Achat iPad 32G: 7^e génération, écran 10.2 po, à 544\$ sur 3 ans (+11\$ vs cette année)
- Achat iPad 128G: 7^e génération, écran 10.2 po, à 682\$ sur 3 ans (+11\$ vs cette année)
- iPad en location : même prix que cette année soit 110\$
- iPad en prêt quotidien : gratuit, remise le midi et le soir aux surveillants d'élèves.

Les montants sont sujets à changement, car tant que notre commande n'est pas passée officiellement, la compagnie Apple se réserve le droit de modifier leurs prix.

Madame Annie Gosselin nous mentionne que l'école a exceptionnellement laissé les iPads en prêt quotidien aux élèves pour terminer l'année scolaire vu la situation hors du commun. Des iPads ont aussi été prêtés à des élèves de FMSS et Pré-DEP.

Madame Marie-France Roberge propose l'adoption des choix des iPads, appuyé de Madame Johanne Tremblay.

CE 19-20-42

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

15. FRAIS SCOLAIRES 2020-2021 (ART.77.1)

Monsieur Jean Carrier nous présente les frais scolaires pour l'an prochain. Il n'y a pas de modifications majeures. La nouveauté est l'agenda papier pour les élèves en FMSS, CPC et Pré-DEP. En résumé, l'assurance demeure au même coût que cette année, les frais de surveillance du midi ont été diminués à 80 \$ au lieu de 100 \$, avec un maximum de 120 \$ par famille, un ajout de 3 \$ pour les frais en musique qui était à zéro cette année et les frais pour la concentration arts augmente de 50 \$. Pour l'adaptation scolaire, FMSS et Pré-DEP, les coûts des cahiers ont diminué.

Madame Suzie Munger propose l'adoption des frais scolaires 2020-2021, appuyé de Madame Geneviève Savard.

CE 19-20-43

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

16. SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Madame Annie Gosselin nous présente le tableau du personnel de soutien et professionnel prévu pour le soutien à l'élève. Certains corps d'emplois restent statu quo et d'autres augmentent en heures.

Madame Marie-France Roberge propose l'adoption des services complémentaires, appuyé de Madame Julie Belisle.

CE 19-20-44

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

17. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement était prévue au calendrier le 3 juin. Madame Annie Gosselin propose de conserver la même date, en rencontre virtuelle.

18. AUTRES SUJETS

Aucun sujet.

19. QUESTIONS DES MEMBRES

Madame Marie-France Roberge demande si l'école a des plans advenant que les écoles n'ouvrent pas à l'automne. Madame Annie Gosselin mentionne que pour l'instant, la direction apprend les nouvelles du Gouvernement en même temps que la population. Si les écoles n'ouvrent pas à l'automne, l'enseignement à distance ne serait pas en mode rattrapage, mais en mode apprentissage.

Madame Julie Belisle, enseignante, témoigne de ses trois premières journées d'enseignement à distance. Elle avoue que 30 minutes passent vite, mais que le taux de participation des élèves est très haut. Elle a échangé avec une collègue d'une autre école qui donne des périodes de 75 minutes virtuellement et le taux de participation est beaucoup moins élevé. Madame Stéphanie Lemieux ajoute que 4 périodes de 75 minutes en enseignement à distance seraient trop exigeantes pour garder l'attention des élèves. De courtes périodes sont recommandées et les élèves ont quand même des travaux à faire pour combler le reste de leur temps.

Léa Gauthier, élève, demande s'il serait possible d'organiser une graduation virtuelle comme à l'Université. Madame Annie Gosselin dit que l'équipe-école est actuellement en réflexion pour voir comment souligner le départ des finissants. L'équipe-école souhaite également le report du bal à l'automne, les réservations sont faites, mais nous devons toujours attendre l'évolution de la situation et les recommandations de la Direction de la Santé publique. L'intention est que les élèves aient un beau souvenir de leur fin de secondaire.

Monsieur Ludovic Lorrin demande s'il est possible que les paiements pour l'achat du iPad soient étalés sur plus de trois ans, car avec la crise actuelle, beaucoup de familles auront des difficultés financières à payer le iPad, l'uniforme et la facture scolaire. Madame Annie Gosselin confirme qu'il est possible de prendre des ententes de paiement avec les familles dans le besoin. Il existe aussi un site Facebook pour les vêtements usagés de la collection vestimentaire. Pour les concentrations, pour l'instant nous planifions une année normale, mais nous devons suivre l'évolution de la situation. Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya demande si les parents peuvent donner les vêtements à l'école, la réponse est oui. Madame Louise Fortier Barbeau ajoute que lorsqu'elle en reçoit au comptoir N.D.L., elle l'offre à l'école pour les élèves dans le besoin.

Madame Nathalie Lessard remercie l'équipe-école pour tout le travail effectué depuis la fermeture. Elle sent que le personnel est engagé et que leur cœur est là. Elle nous dit bravo de garder leurs enfants engagés. Au nom de tous, Madame Gosselin la remercie pour ce beau commentaire et elle le partagera à toute l'équipe.

20. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Johanne Tremblay, secondée par Madame Marie-France Roberge, propose la levée de l'assemblée 20 h 48.

Anick Bédard
Anick Bédard
Secrétaire de la rencontre

Carl-Éric Guertin
Carl-Éric Guertin
Président